

## ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
 États-Unis (UN AN)... \$2.25  
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :  
 Canada (UN AN)... \$1.00  
 États-Unis (UN AN)... \$1.25  
 Branger (Union postale).  
 UN AN..... f. 12.50

J. N. Gastonguay 1<sup>er</sup> janv 1914  
 17 Avenue des Érables

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

## Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

## SOMMAIRE

L'Œuvre de la Crèche — Troisième centenaire de l'établissement de la Foi au Canada.  
 Sur la paille..... Pierre MANCE  
 Mandement de Son Eminence le cardinal Bégin—L'alcool à la pharmacie.  
 Le fondateur de la "Vérité".....  
 ..L'abbé Elie-J. AUCLAIR  
 Regardons ailleurs !..... J. P. LEFRANC  
 A propos d'Eugénisme..... JUSTIN  
 Un peuple qui revit — Les bandits de la mer—Ces vues animées.  
 Introduction au chant grégorien (Conseils pratiques)..... GRÉGORIEN  
 J.-P. Tardivel et F.-X. Trudel.....  
 ..Joseph BÉGIN  
 Elle secoue le joug de l'alcool et de la Juiverie—Suspecte.  
 J.-P. Tardivel et l'Education.....  
 ..C.-J. MAGNAN

## L'Œuvre de la Crèche

Madame Sharples et l'honorable G.-E. Amyot viennent de faire chacun un généreux cadeau de \$10,000 à l'Œuvre de la Crèche. On sait que par suite d'une triste nécessité les Sœurs du Bon Pasteur qui dirigent cette œuvre de charité publique se voient forcées de construire une nouvelle bâtisse qui coûtera, dit-on, plus de \$50,000 pour pouvoir loger tous les pauvres petits êtres abandonnés dont le nombre va toujours croissant. La ville de Québec après bien des sollicitations s'est décidée de son côté à voter \$1500 pour venir en aide aux bonnes religieuses.

Ces généreuses souscriptions de riches particuliers et ce maigre subside municipal inspirent à notre confrère l'Événement de très justes réflexions dont il importe de faire écho :

"On semble ignorer que les saintes filles qui assument la tâche de maintenir les hôpitaux et les hospices font pratiquement ce que les gouvernements devraient et négligent de faire.

Dans une ville tant soit peu importante, on ne peut pas se passer ni d'un Hôtel-Dieu ni d'une Maternité, ni d'une Crèche, ni d'une Miséricorde. Dès lors, si le gouvernement des villes est bien organisé, on doit prévoir aux besoins de ces œuvres, qui sont en quelque sorte, comme des services publics. Il n'est pas juste de laisser aux dévouements et aux aumônes des particuliers le soin de remplir ces offices bienfaisants.

Ce principe est généralement reconnu et c'est pour cela que l'administration civique de Québec vote chaque année une somme d'argent pour les maisons de refuge de toute espèce. Mais si l'on reconnaît le principe de l'obligation des gouvernements, on devrait logiquement voter des montants suffisants pour que ces organisa-

tions fonctionnent convenablement. Est-il besoin d'ajouter que, à Québec comme dans bien d'autres villes, les subsides municipaux accordés à la Crèche, aux Hôpitaux et aux Hospices sont ridiculement insuffisants !

Il y a deux œuvres admirables en cette ville qui nous paraissent souffrir plus que les autres de cette mesquinerie de l'administration : l'Hôpital du Sacré-Cœur et la Crèche du Bon-Pasteur. A l'hôpital du Sacré-Cœur on recueille les épileptiques et les cancéreux ; à la Crèche les nouveaux-nés abandonnés par une société criminelle. Que dirait-on, si ces deux maisons, faute de ressources, jetaient un jour sur le pavé ces malades et ces infortunés ? Ce serait odieux, n'est-ce pas ? Nous crierions tous contre les pauvres religieuses qui se seraient lassées de leur dévouement !

Eh bien, cet acte inqualifiable est pour ainsi dire perpétré tous les ans par les contribuables de Québec et par leurs représentants à l'Hôtel de Ville, qui ne veulent pas comprendre que c'est un devoir impérieux de voter les sommes suffisantes pour entretenir ces deux œuvres ! Il est bon d'y songer et d'en parler souvent."

## Des Cantines de Tempérance

On mande d'Ottawa l'heureuse nouvelle suivante :

Le Conseil de la Milice a décidé officiellement l'établissement de cantines de tempérance pour chaque unité des troupes expéditionnaires canadiennes, ainsi que pour chaque unité de la milice active, durant la période d'instruction.

Ces cantines seront organisées, administrées et exploitées sous la surveillance et la direction de l'officier commandant l'unité ou d'un comité choisi par lui.

Elles seront inspectées tous les jours par un officier, et chaque mois par l'officier commandant ou autre officier qu'il nommera et laquelle inspection comprendra les livres, les comptes et les pièces justificatives ainsi qu'un état vérifié de la caisse.

Ces cantines seront exploitées pour le seul usage et bénéfice de l'unité, et sous aucun prétexte elles ne doivent être ni louées ou cédées à toute autre personne ; elles doivent être administrées par un membre de l'unité et personne autre ne sera employé à la cantine à moins qu'il ne soit un soldat enrôlé de cette unité.

Les bénéfices que rapporteront ces cantines doivent être appliqués à l'usage et au profit des sous-officiers et des hommes de cette unité.

## Troisième Centenaire De l'Établissement de la Foi au Canada

## Encore nos dévouées Communautés religieuses

Le zèle de nos communautés religieuses en faveur des fêtes du troisième centenaire de la foi au Canada est vraiment digne d'éloges. Les lettres reçues témoignent hautement en faveur d'une célébration aussi solennelle que possible de notre glorieux Tricentenaire. Puissent toutes nos communautés participer à l'érection du monument si bien dénommé l'ex-voto national. Puissent les témoignages que nous allons citer être une suggestion efficace pour tant d'autres personnes capables de concourir largement au succès des fêtes de l'important anniversaire dont la commémoration s'impose.

Du Comté de Kamouraska, la Supérieure d'un couvent de Sœurs de la Charité, écrit : "Veuillez agréer avec notre humble offrande l'assurance de nos vœux bien sincères pour le succès des fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada."

La Supérieure d'un couvent du Bon-Pasteur, Comté de Gaspé, écrit à Monsieur C. J. Magnan : "Veuillez trouver sous ce pli la somme de cinq piastres pour aider quelque peu à l'érection du grandiose monument. Vous souhaitant plein succès, j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire, votre très humble en Notre-Seigneur.

Les Dames Ursulines de Roberval sont heureuses de souscrire pour "coopérer à la noble entreprise qui occupe aujourd'hui le peuple canadien."

"Je vous prie d'agréer, écrit la Supérieure d'un couvent du Comté de Portneuf, ma bien modeste obole pour l'œuvre éminemment catholique que vous avez projetée et je prie Notre-Seigneur de vous accorder un plein succès."

Les Sœurs de la Charité du Couvent de N.-D. de Lévis envoient avec leurs souhaits leur "modeste contribution aux solennités que vous organisez", écrit la Mère Supérieure à Monsieur C. J. Magnan.

Le Frère Directeur du Collège St-Joseph, à St-Ferdinand, Co. Mégantic écrit : "Je vous inclus, sous ce pli, ma modeste souscription pour l'érection du monument qui doit commémorer le si glorieux événement de notre sainte foi au Canada. Tout le personnel de notre Collège, professeurs et élèves, se fera certes un devoir de beaucoup prier pour que les fêtes projetées obtiennent un succès des

plus grandioses et digne du grand événement qu'elles doivent commémorer."

## SUR LA PAILLE

"Le nombre des hommes, même des familles, que l'alcool a mis sur la paille, est de beaucoup supérieur à celui des bêtes qui y sont par leur instinct."

Cela est bien vrai.

Les législateurs qui protègent l'alcool par intérêt ou par ignorance ne se rendent pas réellement compte quelle source de ruine, de misère et de souffrance est l'alcool.

Les membres actifs de la Saint-Vincent de Paul qui visitent les pauvres en savent quelque chose, eux.

Ils sont nombreux, en effet, les malheureux que l'alcool a mis sur la paille.

Parce que le buvetier vit grassement et fait rouler les écus, il ne faut conclure de là que la buvette, que la boisson, sont des sources de richesses.

Le buvetier est le profiteur, il est le privilégié dans ce marché maudit passé entre lui et le pauvre ouvrier. Allez dans les faubourgs vous trouverez ses victimes sur la paille.

Pour un qui s'enrichit, mille sont ruinés ; pour un qui jouit, au moins apparemment, mille pleurent et souffrent.

Il y a des gens, même des juges, du moins un juge, qui prétendent que le trafic de l'alcool est un commerce comme les autres.

L'épicier, le boulanger, le boucher, font-ils ainsi des victimes ? mettent-ils leurs clients sur la paille ?

Non, non, le vendeur d'alcool ne fait pas un commerce comme un autre !

Il y a des millions de femmes et d'enfants sur la terre qui vous crieront cela de leur voix déchirante.

Pierre MANCE.

## Le Cardinal Bégin visitera l'Ouest cet été

On apprend de l'Archevêché de St-Boniface que Son Eminence le cardinal Bégin viendra visiter St-Boniface durant le cours de l'été. Il n'a pas encore fixé de date définitive pour sa visite, mais elle aura lieu tout probablement avant août. On ne sait pas encore s'il ira plus loin que St-Boniface.

Le cardinal Bégin sera le premier cardinal canadien à visiter l'Ouest.

# MANDEMENT

— DE —

## SON ÉMINENCE LE CARDINAL BEGIN

Archevêque de Québec

(Suite et fin.)

III

IV. Certes. Nos très chers Frères, Nous serions ingrats envers Dieu, si Nous méconnaissions la grâce qu'il a faite à notre Eglise de Québec de lui donner en très grand nombre de bons prêtres, dignes par leur science et leurs vertus des plus saintes fonctions et des plus importantes ministères. Si Nous avons seulement à choisir ceux qui sont vraiment méritants et qui honoreront autant la dignité de chanoines qu'ils en seraient honorés, Nous n'aurions d'autres difficultés que l'embarras du choix. Mais tout en désirant ne pas méconnaître le mérite et Nous choisir le personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du Chapitre et de l'administration archiépiscopale, Nous ne pouvons pas songer à désorganiser les deux grands services desquels dépend essentiellement la prospérité de notre Eglise. Le bon recrutement de notre clergé par l'éducation chrétienne de notre jeunesse et la bonne direction de nos paroisses, avec leurs œuvres de plus en plus importantes et nombreuses, exigent que ceux à qui Dieu a donné une grâce particulière pour ces ministères n'en soient pas retirés pour être appliqués à un autre, peut-être sans une aussi grande utilité pour l'Eglise.

Il Nous a semblé que le moyen pratique de trouver des Chanoines en nombre suffisant pour le Chapitre, sans désorganiser les autres services de l'Archidiocèse, est de compléter le personnel destiné à l'administration diocésaine et de grouper tout entier auprès de Nous, le personnel qui a pu suffire autrefois devient manifestement insuffisant avec la multiplication des paroisses, du clergé, des communautés religieuses et des œuvres de toutes sortes. Il faut que le fardeau soit divisé pour être supportable et le travail réparti entre un plus grand nombre d'ouvriers sous une seule direction. C'est naturellement dans le Chapitre qui est de par le droit et la tradition de l'Eglise, l'auxiliaire de l'Evêque, que Nous désirons les trouver. S'il est naturel aux membres d'un Chapitre de prendre une part dans l'administration diocésaine, il n'y a pas non plus de travail au service du diocèse qui se concilie mieux avec les devoirs et les fonctions des Chanoines.

Cette combinaison Nous permettra aussi de faire aux Chanoines les prébendes nécessaires sans être plus qu'il ne convient à charge à l'Archidiocèse. Ni le revenu ordinaire de la Basilique ni celui de l'Archévêché n'y suffiraient. Il nous faut donc trouver ailleurs l'équivalent au moins de la dotation de l'ancien Chapitre. Il n'y a plus à compter sur les dotations royales ni sur les riches et nombreuses fondations qui en tiendraient lieu. Nous avons compté que notre peuple catholique, qui a toujours soutenu gé-

néreusement ses églises et ses prêtres, sera heureux d'avoir sa part dans la fondation du Chapitre restauré pour rendre à l'Eglise-mère cet honneur et s'assurer à lui-même les bénédictions que devra faire descendre sur tout l'Archidiocèse la célébration quotidienne de l'office canonial.

Jusqu'ici Nous n'avons jamais demandé aux paroisses aucune contribution fixe et obligatoire sur le revenu des églises. Les offrandes volontaires des fidèles ont suffi à soutenir toutes nos œuvres. Comme l'Apôtre, bénissons Dieu qui nous a donné ces biens temporels et, ce qui est mieux encore, la grâce d'en faire un saint usage et de lui en donner sa part.

Mais les frais d'administration et les charges de l'Archidiocèse deviennent plus lourdes d'année en année. L'exercice du ministère pour le bien et le salut des âmes requiert des ressources que Nous n'avons pas. Pour assurer aux Chanoines de notre Eglise Métropolitaine les prébendes convenables à perpétuité, et aussi les revenus communs nécessaires pour couvrir les frais du culte et autres dépenses du Chapitre et de l'administration diocésaine, Nous avons décidé de demander, et demandons en vertu d'un induit du Saint-Siège, accordé le 27 février 1889 aux Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec, à toutes les églises paroissiales de verser au fonds du Chapitre annuellement cinq pour cent de leur revenu. Sur ce revenu Nous prendrons l'équivalent d'une prébende pour chacun des Chanoines et les sommes nécessaires pour couvrir les frais de culte et autres dépenses indispensables pour l'entretien et le bon fonctionnement du Chapitre. Le reste sera mis à part et capitalisé pour faire avec le temps la dotation du Chapitre.

Il a Nous semblé que Nous pourrions aussi intéresser la piété et la générosité des fidèles à cette œuvre si importante pour notre Eglise et probablement la dernière et non la moins chère de notre épiscopat. Ce n'est pas que Nous ayons l'intention de solliciter aucune souscription en faveur du Chapitre : Nous savons trop combien d'autres œuvres sont déjà subventionnées largement par la charité du clergé et des fidèles, et Nous ne voudrions ni être à charge à celle-ci ni nous exposer à diminuer en rien les ressources de celle-là. Mais votre piété Nous sera reconnaissante de lui suggérer une bonne œuvre qui ne nuira à aucune autre et qui pourrait aider au Chapitre sans grever davantage le budget de l'aumône. Nous bénissons Dieu qu'il ait donné à notre peuple une si grande dévotion pour faire célébrer le saint Sacrifice de la messe et pour assurer à ses défunts en grand nombre des suffrages et des prières. Nous le prions de vous continuer cette salutaire dévotion et cette piété vraiment catholique.

Or précisément, notre Chapitre, une fois constitué et définitivement organisé, devra célébrer tous les jours le saint Sacrifice et l'Office divin, sans doute aux intentions générales de la Sainte Eglise et de l'Archidiocèse, mais aussi aux intentions particulières des bienfaiteurs qui auront contribué à sa subsistance et à la solennité du

culte divin. Pourquoi ceux d'entre vous que Dieu a comblés davantage des biens de ce monde, et qui sont anxieux de s'assurer des prières et des suffrages pour eux et pour ceux qui leur sont chers, ne se donneraient-ils pas un titre au bénéfice de ces prières et de ces sacrifices qui se perpétueront jusqu'à la fin des temps ? Pourquoi ceux qui repassent leur vie se reprochent amèrement de n'avoir pas fait à Dieu la part qu'ils devaient, ou qui gémissent de ne la pouvoir donner aussi grande qu'ils voudraient, ne s'assureraient-ils pas par des offrandes pendant leur vie et à leur mort, une part de ces prières et des offices de chaque jour ? Nous osons espérer que prêtres et fidèles, à qui Dieu donnera les ressources suffisantes et la grâce de faire des bonnes œuvres, voudront penser quelquefois à celle-ci, dont Nous attendons pour notre chère Eglise de Québec des fruits abondants de grâce et de bénédiction.

V. Quoi qu'il arrive, et fussent les espérances que Nous avons fondées sur votre concours ne pas se réaliser entièrement, Nous croyons l'heure venue d'exécuter le désir du Premier Concile plénier de Québec qui est aussi le nôtre (1). Après avoir mûrement examiné les circonstances et pris l'avis du St-Siège et de nos conseillers, Nous avons supplié Sa Sainteté la Pape Pie X, de sainte mémoire, de rétablir notre Chapitre Métropolitain, avec les droits et privilèges de l'ancien Chapitre et tous ceux que le droit ou la coutume accorde aux Chapitres métropolitains.

Par une Bulle datée du 10 juin de l'an 1914, Sa Sainteté a daigné Nous accorder cette restauration qui est aussi une création.

Avec une délicatesse à laquelle vous serez sensible comme Nous, le saint Pontife a affecté de mettre un lien intime entre cette restauration de notre Chapitre Métropolitain et notre récente élévation à la pourpre romaine ; comme si l'une et l'autre faveur de sa souveraine bienveillance devaient couvrir d'un même honneur notre Eglise métropolitaine de Québec.

A la différence de l'ancien Chapitre, le Chapitre restauré se composera de douze chanoines titulaires au lieu de treize, dont trois Dignités seulement : le Doyen, l'Archidiacre et l'Archiprêtre avec le droit de préséance dans le Chapitre dans l'ordre indiqué par la Bulle. A part ces Dignités, il y aura dans le Chapitre au moins deux offices, la Théologie et le Pénitencier. C'est la volonté du St-Siège que l'Archiprêtre soit toujours, au moins pour le spirituel, le curé de la cathédrale.

Nous sommes autorisé pour cette fois à choisir tous les chanoines titulaires, même les Dignités dont, le droit réserve la nomination au St-Siège. Si plus tard, la dotation faite au Chapitre devient suffisante pour augmenter le nombre des chanoines, cette augmentation se fera du commun consentement de l'Ordinaire et du Chapitre.

Nous nous réservons de déterminer Nous-même avec notre Conseil le montant des prébendes qui devront être assignées à chacun des Chanoines et aux Dignités et de tracer ou d'ap-

(1) *Acta et Decreta Concilii Quebecensis*, num. 117.

prouver en temps opportun les règlements du Chapitre.

Tous les Chanoines seront tenus à la résidence dans notre ville, à l'office choral et à la messe conventuelle dès qu'on leur aura assuré leur prébende. Provisoirement ils en seront dispensés jusqu'au jour de l'installation solennelle du Chapitre.

A ces fins, le Saint Nom de Dieu invoqué, et en exécution des Lettres Apostoliques de Sa Sainteté le Pape Pie X, érigeant, à la date du 10 juin 1914, le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Québec, devant jouir de tous les honneurs, droits, privilèges et prérogatives qui appartiennent d'après les saints Canons aux Chapitres, ou dont celui de Québec peut jouir en vertu de concessions spéciales déjà faites ou qui pourront lui être accordées, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1° Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Québec se composera de douze chanoines titulaires, dont six représenteront l'Ordre des prêtres, quatre l'Ordre des diacres, et deux l'Ordre des sous diacres ;

2° Le Chapitre contiendra trois Dignités : celles de Doyen, d'Archidiacre et d'Archiprêtre ;

3° Les Lettres Apostoliques du 10 juin 1914 Nous ayant délégué le pouvoir de nommer de Nous-même les premiers dignitaires et les chanoines qui devront constituer notre Chapitre Métropolitain de Québec, sont élus et nommés par le présent mandement membres du Chapitre Métropolitain de Québec les dignitaires et chanoines titulaires :

1. Le très révérend Monseigneur Cyrille-Alfred Marois, docteur en théologie, Protonotaire Apostolique *ad instar* Vicaire Général et Official de Québec, Doyen du Chapitre ;

2. Le très révérend Monseigneur Amedée-E. Gosselin, maître ès-arts Protonotaire Apostolique *ad instar* supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval, membre du Conseil de Vigilance, Archidiacre du Chapitre ;

3. Le très révérend Monsieur Eugène-Charles Laflamme, docteur en théologie et en droit canonique, assesseur de l'Officialité de Québec, curé de Notre-Dame de Québec, Archiprêtre du Chapitre ;

4. Le très révérend Monsieur Lionel St-Georges Lindsay, docteur en théologie et en philosophie, assesseur de l'Officialité de Québec, membre du Conseil épiscopal et du Conseil de Vigilance, examinateur diocésain, secrétaire-archiviste de l'Archévêché : Primicier du Chapitre ;

5. Le très révérend Monsieur Charles Gagné, curé de Ste-Anne de la Pocatière : Pénitencier du Chapitre ;

6. Le très révérend Monsieur Georges-P.-A. Miville, directeur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame de Québec Chanoine titulaire ;

7. Le très révérend Monsieur Jules Clovis Arsénault, curé de St-Ambroise de Loretteville, membre du Conseil épiscopal, examinateur diocésain, assesseur de l'Officialité : Procureur du Chapitre ;

8. Le très révérend Monsieur Joseph N. Gignac, docteur en théologie et en droit canonique, Vice-Promo-

teur et Défenseur du lien matrimonial à l'Officialité de Québec : Théologal du Chapitre ;

9. Le très révérend Monsieur Joseph Hallé, docteur en théologie, censeur diocésain, professeur au Collège de Lévis ; Chanoine titulaire ;

10. Le très révérend Monsieur Joseph-Romuald Pelletier diplômé de l'École Supérieure Pontificale de Chant Sacré de Rome, professeur au Séminaire de Québec : Chanoine titulaire ;

11. Le très révérend Monsieur J. Charles Beaulieu, docteur en théologie, licencié en philosophie, en droit canonique et en Ecriture-Sainte : Chanoine titulaire ;

12. Le très révérend Monsieur Joseph-Jules-Omer Laberge, secrétaire du diocèse, chancelier de l'Officialité : Secrétaire du Chapitre.

4° L'installation solennelle du Chapitre aura lieu dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Québec, le mercredi, neuf juin prochain, à deux heures de l'après-midi, veille du cinquantième anniversaire de notre Ordination Sacerdotale, et l'Office canonial commencera par le Chant solennel de Tierce qui précédera la Messe Pontificale de notre Jubilé Sacerdotal, le 10 juin 1915.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, en la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus Christ, le quatrième jour du mois d'avril, mil neuf cent quinze.

LOUIS-NAZAIRE Card. BÉGIN,  
Archevêque de Québec,

Par mandement de Son Eminence,  
Jules LABERGE, ptre.  
Secrétaire.

## Le Fondateur de la " Vérité "

(La Semaine religieuse de Montréal.)

Il y a dix ans aujourd'hui—24 avril 1915—que mourait à Québec l'intrépide et vaillant écrivain, dont on a si souvent, alors et depuis, rapproché le nom de celui de Louis Veillot : Jules-Paul Tardivel, le fondateur et pendant tant d'années le directeur du journal la *Vérité*. Dix ans, une décade, et il nous semble que c'était hier ! Et pourtant, l'oubli se fait vite d'ordinaire autour de nos disparus. Mais celui-là, il fut si personnel et si droit qu'on n'a pas pu empêcher son œuvre de lui survivre et que le temps lui-même, ce grand fossoyeur, n'a pas su l'ensevelir tout entier dans l'ombre. Le nom de Tardivel appartient à l'histoire de notre pays et de notre race. Même après dix ans, c'est encore avec émotion, autant qu'avec respect, qu'on s'arrête et qu'on s'incline devant sa tombe ou devant son souvenir.

Né au Kentucky (2 septembre 1851), d'un père français et d'une

mère anglaise convertie au catholicisme, venu au Canada, au séminaire de Saint-Hyacinthe, à 17 ans, ne sachant pas un mot de français, mais bientôt maître de cette langue comme de celle qu'il parlait depuis l'enfance, ayant fait ses classiques en quatre ans, il débutait comme journaliste au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à 22 ans (24 avril 1873), passait bientôt à la *Minerve*, puis au *Canadien*, que dirigeait alors M. Tarte, et enfin, après sept ans, fondait à Québec, en juillet 1881, la *Vérité*, qu'il rédigea, dirigea, administra et imprima lui-même, de ses mains, le plus souvent, pendant près d'un quart de siècle. " Ce fils du Kentucky, écrivait-on au lendemain de sa mort, a aimé le Canada français avec une ardeur que nous voudrions rencontrer chez tous nos nationaux. L'histoire de la Nouvelle-France avait grisé son imagination d'étudiant, et, devenu homme, il voua un culte véritable à la province de Québec, héri-tière des traditions héroïques que nous léguaient les fondateurs de notre patrie et les créateurs du peuple canadien-français ". C'était là un bel éloge, de l'aveu de tous d'ailleurs parfaitement mérité. Qu'importe, après cela, qu'il ait pu être discuté, comme tous les combats intrançageants, que même des hommes d'autorité ne l'aient pas loué sans réserve. On fut unanime à saluer en lui, sur sa tombe, un fier catholique et un sincère patriote, en même temps qu'un écrivain remarquablement doué.

Outre l'importante collection de la *Vérité*, de 1881 à 1905, il nous a laissé des *Mélanges* (3 volumes) et des *Notes de voyage*, une étude sur *La situation religieuse aux Etats-Unis*, une brochure sur *L'anglicisme*, une autre sur *La langue française au Canada*, un essai biographique de Pie IX et un roman, où il condense toutes ses vues sur l'avenir de notre race en Amérique et qui s'appelle *Pour la Patrie*.

Il y a vingt ans précisément (21 septembre 1895), notre *Semaine religieuse*, à propos du roman *Pour la Patrie*, portait sur le livre et sur l'œuvre—puisque le livre était la synthèse de l'œuvre—de Tardivel ce jugement mesuré que nous croyons intéressant à plus d'un titre de rappeler aujourd'hui : " Après avoir suivi d'un œil attentif les péripéties de la lutte héroïque, imaginée et racontée par M. Tardivel, plusieurs réserveront leur jugement et se contenteront de penser que les vues de la Providence sur le peuple canadien restent encore insoudables. D'autres partageront, non sans enthousiasme, les glorieuses aspirations de l'ardent journaliste. Quelques-uns, par conviction, ou même par crainte d'exciter les préjugés de races..., ne manqueront peut-être pas de crier au rêve, à l'utopie, à la provocation. Quoiqu'il en soit, l'important, pour l'heure actuelle du moins, c'est de nous entendre afin d'éviter, comme nation, tout ce qui serait de nature à nous rendre indignes des desseins de Dieu, c'est de travailler à découvrir les véritables ennemis de notre race et de notre religion et de leur opposer une résistance loyale mais vigoureuse. En cela, le livre de M. Tardivel sera utile à la plupart de ceux qui le liront. Même si elle ne

devait pas avoir l'influence heureuse et plus spécialement désirable dont nous parlons, la lecture de cet ouvrage, fortement pensé et nettement écrit, ferait encore du bien : l'auteur y a jeté tant d'idées nobles et généreuses, tant d'aperçus nouveaux et chrétiens, et quelques-uns des caractères qui s'y développent sont si aptes à faire ressortir l'élévation des vertus sociales qu'inspire le christianisme ! "

On aperçoit nettement dans ces lignes—dont nous connaissons l'auteur pour être l'un des hommes au jugement le plus sûr qui soient au Canada—l'intention manifeste de ne heurter aucune légitime susceptibilité dans un moment où la bataille des idées était plutôt vive et âpre. Mais quel hommage plus pondéré fut jamais rendu à la hauteur de vues et à la sincérité d'écrivain, comme aussi à l'esprit de foi et à la vaillance du grand journaliste catholique que fut chez nous, pendant trente ans, l'auteur de *Pour la Patrie* ?

Il mourut à cinquante-quatre ans, on peut le dire, la plume à la main. Ses derniers articles, médités dans un lit de souffrance, et dictés d'une voix mourante, sont parmi les plus vigoureux et les plus généreux qu'il ait écrits. On éprouva partout une émotion intense à lire ces pages dictées par un homme parvenu aux portes de la mort. On pensait tout naturellement aux grands capitaines des temps héroïques—des temps qui sont revenus—qui, mortellement frappés, se relèvent dans un dernier sursaut pour crier aux troupes qui les suivent : " En avant toujours ! C'est pour Dieu et pour la patrie ! "

Un concert unanime de regrets et de louanges s'éleva autour du cercueil de cet homme de bien, de ce catholique et de ce patriote, tombé, lui aussi, au champ d'honneur. Nous en lisions tout-à-l'heure avec émotion les expressions diverses qu'a recueillies Mgr Fèvre, le continuateur de Darras et de Rohrbacher, l'ami de Tardivel, dans la brochure qu'il a consacrée à sa vie et à ses œuvres. Nous n'en voulons ici retenir qu'une, la plus autorisée que nous puissions rapporter dans ces pages de la *Semaine*.

Quelques mois après la mort du directeur de la *Vérité*, le 20 septembre 1905, Mgr l'archevêque écrivait à son fils et continuateur, M. Paul Tardivel, une lettre remarquable, dont voici les passages les plus saillants : " Elle (la *Vérité*) est une œuvre et non pas une affaire d'argent. Avant tout, elle veut servir l'Eglise et défendre ses intérêts. Je ne sache pas que, depuis vingt-cinq ans qu'elle existe, elle ait publié une ligne de nature à blesser la morale, et c'est là pour elle un beau titre de gloire. Elle ne recherche pas la sensation, elle ne fait aucune réclame en faveur des théâtres, elle donne peu de place aux faits divers, mais elle n'omet rien cependant de ce qui touche au mouvement politique, littéraire, scientifique et religieux. On chercherait en vain dans ses pages le récit d'événements scabreux ou scandaleux. Elle est pleine d'idées.—Qu'elle ait eu quelquefois ses erreurs et ses torts, cela n'est pas étonnant, et vous serez, mon cher Monsieur, le premier à l'admettre. Mais ces erreurs

n'ont jamais porté sur des points de doctrine et que sont-elles après tout comparées au bien accompli ? — Son fondateur, du reste, tous ceux qui l'ont connu intimement le savent, avait les convictions religieuses les plus profondes, un amour ardent de son pays, une loyauté et un désintéressement à toute épreuve. S'il s'est trompé, il s'est trompé de bonne foi. Je ne connais pas de journaliste qui, dans notre pays, ait reçu autant de témoignages d'estime et d'admiration. Ses adversaires comme ses amis se sont plu à reconnaître sa valeur et son mérite. "

Nous ne saurions évidemment mieux dire. Ajoutons seulement qu'il nous plaît singulièrement, en ce dixième anniversaire de sa mort, de rendre à Jules-Paul Tardivel, dont plusieurs de ceux qui nous étaient le plus chers dans le monde furent des amis dévoués et fidèles, un sincère et respectueux hommage. " Toutes les grandeurs de ce monde, disait un philosophe ancien, tout le bruit qui se fait autour d'un homme dans sa vie aboutissent à ces deux mots : " *Hi jacet—Ci-gît !* " — " C'est un peu trop court, expliquait justement Mgr Fèvre, en racontant la mort de Tardivel. Sur la croix qui marquera le modeste tombeau du vaillant chrétien que fut le fondateur de la *Vérité*, les mots qui conviendraient, ce sont ceux que Louis Veillot a voulu qu'on inscrivit sur le sien : *J'ai cru, je vois !* "

En effet, comme Veillot, Tardivel fut un croyant et un voyant. Devant l'histoire, c'est son honneur et c'est sa gloire.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Montréal, 24 avril 1915.

## L'alcool, à la pharmacie

L'alcool, rappelle un confrère, fut découvert par Arnaut de Villeneuve, médecin de Pierre III d'Aragon, fût, en France, jusqu'en 1670, vendu exclusivement dans les pharmacies. Il aurait dû ne jamais en sortir.

Tous les efforts des amis de la tempérance doivent tendre à reléguer complètement l'alcool dans la pharmacie.

L'Etat n'aura la paix que le jour où toutes les buvettes et tous les débits quelconque de boissons alcooliques auront été abolis et que l'alcool, qui est un véritable poison, sera vendu uniquement dans les pharmacies, comme tel.

Et cela viendra, si les amis de la tempérance continuent vigoureusement et inlassablement leur campagne.

Il a déjà été porté de rudes coups à l'alcool, à la buvette.

La forteresse, source de tous les crimes et de tous les maux, est ébranlée.

Continuons à saper la base. Ce n'est que de l'argile.

## Ceux qui déménagent

Nous prions tous ceux qui changent de domicile de nous faire connaître sans retard leur nouvelle adresse. On évitera ainsi bien des ennuis.

## A propos d'Eugénisme

Les Etats-Unis paraissent être le pays où l'eugénisme rencontre le plus de partisans. Dans plusieurs Etats des lois soi-disant eugéniques ont été introduites l'hiver dernier.

Si l'on veut réellement améliorer la race humaine, le premier pas à faire, il nous semble, est bien d'abolir l'alcool.

C'est l'alcool, en effet, d'après les plus célèbres médecins qui au point de vue physique est la cause première de la plupart des maux, des tares, des infirmités et des vices humains.

Notre province catholique en combattant l'alcool par une vigoureuse campagne de tempérance fait plus pour le véritable Eugénisme, pour l'amélioration de la race au double point de vue moral et physique que tous ces prétendus *scientistes*.

Car il ne faut pas l'oublier, notre pauvre humanité est déchue *morale* autant et plus peut-être que physiquement ; c'est ce que feignent d'ignorer nos savants eugénistes.

Pour eux, le salut du monde est dans l'hygiène, uniquement.

Pauvres savants !

JU-TIN.

## Regardons ailleurs !

De ce temps-ci, l'on jase beaucoup de désertion de campagne, d'organisation agricole, de colonisation... et que sais-je encore ? C'est très bien. Mais étudie-t-on assez la question du crédit agricole ?...

Il est permis d'en douter. Pourtant c'est là la plus solide, j'allais dire l'unique base de toute rénovation agricole. Elle nous manque cependant.

Cette absence du crédit rural n'est pas le lot du Canada seulement. A divers degrés, tous les pays du monde en souffrent. Toutefois, il y a une différence marquée entre les autres pays et nous : par delà les mers, on se préoccupe de fonder des œuvres de crédit rural ; et ce, malgré les nombreuses et florissantes institutions financières, on se préoccupe de baser toutes les associations agricoles sur les Caisse de crédit.

Un simple coup d'œil sur la situation actuelle de l'Espagne prouve cela.

Le crédit coopératif est assez récent en Espagne. Les premières Caisse rurales ne furent créées qu'en 1901-02. Le véritable mouvement ne se dessina qu'en 1904. Dès 1910, un millier de ces institutions sociales exerçaient le crédit agricole. Actuellement, il n'y a guère d'associations agricoles qui n'aient pas leur Caisse de crédit. (Cf. Bul. des Ins. E et Sociales, No. mars 1915).

Que se passe-t-il chez nous ?

Notre classe agricole est loin d'être organisée sur le terrain économique. Et pourtant l'agriculture est dans notre pays la principale industrie.

Il est temps de se réveiller et de suivre le mouvement.

Si nous n'avons pas assez de confiance en ceux qui prêchent l'organisation économique paroissiale, ayons le bon esprit de regarder ce qui se

passé ailleurs... Ce sera peut-être plus salutaire.

J. P. LEFRANC

## Une suggestion

EXPOSITION ANTIALCOOLIQUE, AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Une grande exposition antialcoolique vient d'être tenue à Montréal. Elle a obtenu un très heureux succès à tous points de vue.

Une foule nombreuse est accourue pour visiter l'exposition et entendre les conférences.

La cause de la Tempérance retirera, sans aucun doute, des fruits très précieux de cet événement.

C'est maintenant au tour de Québec à avoir son exposition antialcoolique.

Pourquoi cette année, et même chaque année n'adjoindrions-nous pas une telle exposition à notre exposition agricole, commerciale et industrielle ?

Un musée antialcoolique serait une attraction prenante, instructive et aussi de grande actualité.

Nous en reparlerons.

CIVIS

## Des Modèles de Patriotisme et de Foi Catholique

M. Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association d'Education Canadienne-française d'Ontario ealue dans le *Droit* l'apparition d'une brochure de M. Arthur St-Pierre de l'Ecole Sociale Populaire, consacrée à mettre en lumière la belle figure du comte Albert de Mun.

Aux jours que nous vivons, en pleine lutte pour l'idée catholique et la pensée canadienne-française, il nous faut plus que jamais des hommes de principes vraiment chrétiens et d'inspiration essentiellement nationale.

Il est donc opportun de dresser au-dessus de la foule des modèles à imiter.

Et à ce sujet, M. Grenon écrit :

"Les articles du *Devoir*, de l'*Action Sociale*, du *Droit* et autres, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de M. Jules Tardivel, nous offraient encore en sa personne un autre modèle de grand catholique, donc de grand patriote, — cette fois, de chez nous, — sincère, puissant, à vues lointaines, poseur de principes sur lesquels on bâtit pour l'avenir, plutôt que remueur de passions sur lesquelles on navigue, jusqu'à leur événement.

"De ce double exemple, dont je laisse aux lecteurs de saisir toute la lumière et d'analyser tout l'enseignement, il me semble que se dégage de par l'évidence des faits cette conclusion bien d'accord au reste avec les pressantes exhortations des Souverains Pontifes. Ce qu'il nous faut, c'est de l'esprit catholique, ce sont de vrais catholiques.

"Or, sait-on qu'une des sources pures de cet esprit, qu'une des fontaines d'où sortent les catholiques trempés et ardents, ce sont les retraites formées ? L'affirmation des plus respecta-

bles autorités autant que l'expérience des grands catholiques eux-mêmes, du Comte de Mun en particulier, invite à réfléchir sur cette capitale et très pratique vérité."

## Catastrophes Nationales

Ces jours derniers de grandes catastrophes, près des côtes d'Irlande et sur les plaines de Langemarck, ont particulièrement frappé l'attention publique en notre vaste pays, qui a été remué d'une côte à l'autre par les récits de batailles ou de sinistres maritimes grâce à une presse bien informée. Ces grandes tueries d'hommes où la vie est brisée d'un seul coup foudroyant font se ressaisir les habitants du pays affecté.

Mais il est des destructions de vies — de vies nationales — polonaise, alsacienne ou franco-ontarienne, qui se font lentement, perfidement, froidement, à l'abri de textes de lois, et qui bien qu'autrement de conséquence pour l'avenir d'une nation ou d'une race, n'attirent pas l'attention de la presse mondiale comme des faits d'ordre purement matériel. Peut-être est-ce parce que toute la préoccupation du siècle actuel et de ses organes d'expression est-elle aussi purement ou impurement matérielle.

Et c'est dans notre pays, au sein de notre race canadienne-française, que se consomme sinistrement, dans un odieux silence, un crime de lésion nationale beaucoup plus grave que la destruction violente d'un paquebot ou la décimation d'un corps de troupes. Dans l'Ontario, on veut arracher du cœur d'une jeune génération — la gente écolière franco-ontarienne — les derniers fibres nationaux avec la langue séculaire de leurs aïeux qui n'ont eu que le tort de vouloir les premiers civiliser et coloniser ce pays.

Ces compatriotes à nous luttent contre l'ostracisme scolaire qui les veut reléguer au rang de parias dans leur propre pays.

Le Canada français assistera-t-il, spectateur impassible, à cette lente et persécutrice érosion de forces vives de la race ?

La première tranchée de la forte-resse nationale sera-t-elle impunément entamée ? Le moyen d'aider à la résistance ontarienne est tout indiqué. La souscription organisée par l'A. C. J. C. bat son plein. Et les patriotes n'ont qu'à adresser leurs contributions à M. Emile Girard, trésorier-général de l'A. C. J. C. 160, rue S.-Jacques, Montréal.

LE COMITÉ

*Etudes. Sommaire 5-20 avril 1915 :* Charles Pégny et la thèse de l'espérance, Victor Poucel ; La "Politique allemande, Paul Dudon ; Bossuet et la Guerre, Pierre Fernessole ; L'aide du Canada à la France, J.-P. Archambault ; Impressions de Guerre ; Chronique des lettres, Lucien Roure ; Chronique du mouvement Religieux, Yves de la Brière ; Revue des Livres.

Nous prions tous les retardataires de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration.

## Un Peuple qui revit

La Russie d'hier et celle d'aujourd'hui

Un correspondant bien au courant des choses de Russie, écrit au sujet de la suppression du vodka :

"S'il était pris un vote parmi le peuple russe aujourd'hui sur le sujet du rétablissement du trafic du vodka (la liqueur forte nationale de la Russie), je doute si le démon alcool recevrait vingt pour cent des voix.

La Russie, l'un des pays les plus ivrognes du monde, est devenu le plus sobre.

Non seulement les boutiques de vodka sont fermées, mais la bière, le vin et autres breuvages alcooliques sont prohibés dans les clubs et les restaurants élégants.

Une investigation faite il y a quelques années par la Société Technique Impériale montra que parmi les ouvriers dans les fabriques quatre-vingt-dix-neuf pour cent prenaient régulièrement de l'alcool.

Aujourd'hui tout ce qui reste en fait de breuvage alcoolique est la consommation secrète de l'eau de Cologne, ou même une sorte de vernis, par quelque-uns qui sont restés esclaves de la funeste habitude de boire.

Quant aux mœurs, la vie dans les villes et les campagnes a complètement changé. Des provinces séparées par deux mille milles disent la même histoire. Là où autrefois les querelles, les rixes et même les crimes sérieux étaient communs à chaque jour de fête, maintenant il y a bonne volonté et bon ordre.

Les ouvriers dans les villes et les paysans épargnent de l'argent, s'habillent mieux, et à tous égards ils sont mieux, en dépit du fait que les charges et les impôts sont plus élevés cette année que jamais auparavant.

Il y a quelque temps un certain nombre de *zemstvos*, ou conseils de comté, firent une enquête approfondie parmi les paysans quant aux résultats sur les villages de la prohibition de l'alcool. On demanda aux paysans de dire s'ils croyaient que la prohibition devrait être discontinuée après la guerre ou si les choses devraient toujours rester comme elles le sont présentement.

La réponse dans presque tous les cas fut que, si les débits de vodka étaient réouverts ils seraient trop faibles pour s'en écarter, bien qu'ils se rendissent parfaitement compte que c'était pratiquement un poison pour eux et une cause de pauvreté pour eux et leurs familles.

"Nous maudissions le vodka, écrit l'un d'eux, mais nous en buvions tout de même par suite de l'habitude et parce qu'il nous semblait impossible de s'en affranchir."

Presque toutes les récentes chansons populaires portent sur le sujet des bienfaits apportés à la population par la prohibition du vodka. M. Vanluff a publié récemment dans le *Novoie Vremia* trente-trois chansons populaires qui sont maintenant chantées dans les villages du Pékoff. Dix-huit de ces compositions chantent les

l'ouanges de la nouvelle loi sur le vodka et le bien qu'elle a accompli, particulièrement pour les femmes et les foyers.

Mais la plus grande bénédiction qui dérive de la prohibition des breuvages alcooliques sont les expériences dans l'armée russe. Les chirurgiens militaires attestent le fait que les opérations sont pratiquées bien plus facilement sur les soldats qui n'ont pu avoir de boisson; ils sont plus facilement amenés sous l'influence des substances anesthésiques et leurs blessures guérissent en beaucoup moins de temps. Ils prouvent cela en citant leur expérience durant la guerre russo-japonaise. Pour cette raison une très grande proportion de ceux qui avaient été blessés purent retourner au front.

La capacité extraordinaire des officiers et des hommes de résister aux effets de la monotonie de la vie dans les tranchées est aussi expliquée par le fait de leur abstention totale d'alcool, et même les fatigues de la marche, durant laquelle parfois ils ne se reposent ni ne dorment pendant deux jours et deux nuits, n'influent sur leurs forces, comme c'était le cas autrefois.

## Ces vues animées

On projette de donner en spectacle à Montréal et à Québec la bataille Johnson-Willard, au moyen de vues animées.

Fait étrange aux Etats-Unis, à New-York et dans d'autres villes, les autorités municipales secondées par l'autorité judiciaire ont interdit ces représentations.

Ici nos censeurs les permettent et les journaux genre Ladébauche proclament que ces vues de pugilat sont très morales, que ce sont des leçons d'énergie, etc, et invitent même les femmes à venir voir s'assommer deux grosses brutes humaines.

Evidemment, grâce à la campagne en faveur des sports brutaux entreprise par nos grands journaux la *Kulture* allemande triomphe chez nous.

## GUERRE A L'ALCOOL

Le *Petit Parisien* dit qu'il a été informé que le gouvernement français allait introduire un projet de loi interdisant absolument la fabrication, la vente et le transport de tous les spiritueux pendant la durée de la guerre.

Il y a lieu de croire que même les boissons contenant une minime quantité d'alcool seront interdites.

En Angleterre, on ne se décide pas à entreprendre rien de pratique.

Pourtant, c'est là plus qu'ailleurs peut-être, que l'alcool exerce de profonds ravages. Il est question d'interdire complètement la vente des spiritueux fabriqués depuis moins de trois ans, comme étant de qualité inférieure.

Ce n'est là encore qu'une demi-mesure puérile et ridicule.

Quand la maison est en feu il est aussi insensé de jeter dans le brasier de l'huile pure que de l'huile frolée.

## EN PASSANT

Récit Un passager du du naufrage *Lusitania* raconte comme suit le terrible naufrage du roi des mers :

" J'étais sur le pont " B ", dit-il, quand je discernai le sillage de la torpille. Je ne réalisai que difficilement ce que le manège voulait dire, quand le gros navire me parut chanceler et aussitôt après pencher à tribord. Je m'élançai pour me munir d'une ceinture de sauvetage; mais je m'arrêtai pour venir en aide à des enfants sur le pont du navire. La seconde classe avait l'aspect d'une véritable crèche. Beaucoup d'enfants ont dû être noyés; mais j'ai éprouvé la satisfaction de voir une chaloupe s'éloigner remplie de femmes et d'enfants. Quant l'eau atteignit le pont, j'aperçus une autre chaloupe de sauvetage, qui avait un siège libre, que j'occupai. Mais il était trop tard. Le *Lusitania* chancela si soudainement que notre canot fut submergé; mais nous le redressâmes de nouveau.

Nous assistâmes alors à une scène que le cerveau humain est impuissant à décrire. Quand le *Lusitania*, eût été presque renversé, son avant plongea dans la mer très profondément, et la proue prit une altitude considérable. Les passagers, sur le pont d'arrière, combattaient avec une énergie sauvage pour se maintenir sur le pont presque perpendiculaire tandis qu'ils glissaient par-dessus la proue comme des mouches blessées. Leurs cris et leurs lamentations dominaient le sifflement de la vapeur, qui s'échappait, et le fracas des bouilloires surchauffées. Quand l'eau les eût impitoyablement recouverts, le puissant paquebot disparut laissant à peine une ride sur la surface des eaux.

" Douze chaloupes de sauvetage voilà tout ce qui est resté de notre palais flottant. Dans un intervalle, que nous aurions pu mesurer en secondes, nageurs, corps, morts et débris apparurent dans l'espace, où le vaisseau s'était enfoncé. Nous étions presque épuisés par le travail de sauvetage, quand nous fûmes recueillis par un chalutier. Ça nous paraît comme un rêve affreux maintenant. "

La presse Les journaux ont déjà turque publiés certaines reproductions de gazettes turques qui paraissent à tous invraisemblables. Or M. l'abbé J. A. Tambon, dans sa *Lettre d'Orient* à l'*Action Sociale* corrobore les récits faits par nos quotidiens.

Voici, donc à titre de curiosité, quelques nouvelles sensationnelles trouvées dans certains journaux turcs de Constantinople :

Du *Tordjiman-I-Afkie* : Le discours que Sa Majesté Islamique, Guillaume II, a prononcé, la semaine dernière, au trône installé dans l'ancienne chambre du Parlement français, est un document inoubliable de ses grands exploits.

Entouré par les vaincus, il offrit son impériale main à baiser à tous les anciens députés de la chambre française dont les cœurs étaient touchés par la

magnanimité de sa majesté islamique. Du *Sabah* : Vingt-cinq ballons allemands sont arrivés à Andrinople et ont emporté à leur destination le 1er corps d'armée ottoman. Nous croyons que les soldats de l'Osmanich infligèrent une sanglante défaite aux infidèles.

L'*Hanumber Ghoszitach*, écrit ce qui suit : Le harem de Sa Majesté islamique, Guillaume II, et les harems de ses officiers d'état-major arriveront à Constantinople au début du printemps. Dix des plus puissants dreadnoughts britanniques capturés escorteront le harem impérial.

Enfin, du bureau de la presse, le télégramme suivant : Conformément à un radiotélégramme d'Amsterdam, le gouvernement britannique a offert à Sa Majesté islamique deux mille ânes chargés d'or, au cas où elle renoncerait à envoyer sa flotte puissante contre Londres.

C'est ainsi qu'écrivent l'histoire certains journalistes turcs à imagination puissante et féconde.

Le partage de l'Empire ottoman Voici, d'après un missionnaire d'Orient comment les Puissances, advenant la défaite de la Turquie, se partageraient son empire :

Avant la guerre européenne, l'éventualité du partage de l'Empire Ottoman ressemblait presque à une utopie à cause du désaccord des Puissances et des intrigues continuelles de la Triple Alliance. Mais aujourd'hui qu'il n'y a plus de place pour ces intrigues et que l'Angleterre, la France et la Russie sont en parfait accord, on peut prévoir d'ores et déjà que toute l'Arabie et la Mésopotamie resteront acquises à l'Angleterre, tandis que, de son côté la Russie occupera définitivement l'Arménie et une bonne partie de l'Asie-Mineure. La Syrie reviendra à la France qui jouit, en ce pays, d'une très grande influence; les intérêts considérables qu'elle y a engagés lui donnent sur cette région des droits incontestables. Quant aux parties de la Syrie avoisinantes de la Mésopotamie et de l'Egypte, l'Angleterre et la France se mettront facilement d'accord; toutes les difficultés seront vite applanies.

Et Constantinople? Cette vieille capitale pourrait échoir à la Russie, à moins qu'elle ne devienne tout simplement un port libre international.

## Les bandits de la mer

En torpillant le *Lusitania*, les Allemands ont commis un des crimes les plus odieux et les plus révoltants dont fasse mention l'histoire de la barbarie.

Les anciens pirates auraient rougi d'un pareil acte.

Près de 1500 non combattants, dont un grand nombre de femmes et 150 petits enfants ont péri dans ce terrible naufrage.

A la vue de ce crime sans nom, on n'a plus le droit de douter que les Allemands ont mérité en Belgique d'être qualifiés de Huns du XXème siècle.

## Notre part n'est pas large

Le *Droit* publie actuellement une série d'enquêtes faites pour établir clairement et documentairement quelle part est faite à l'élément canadien-français dans le service civil à Ottawa.

Des chiffres du confrère, il ressort qu'au département de l'Agriculture il y a en tout 343 fonctionnaires anglais et 49 canadiens-français.

Les premiers en tout gagnent \$321,151.24 et les nôtres \$53,558.61.

Les Canadiens français dans le département de l'Agriculture comptent donc pour un peu moins de 14 p. c. et les Anglais pour 86 p. c.

Or d'après le recensement, si l'on tient compte de la population, nous aurions droit à 28.51 p. c. et l'élément anglais à 54.08 p. c.

Voilà des chiffres intéressants. Il est certain que cet étrange état de choses n'est pas particulier au régime actuel. En aucun temps, et sous aucune administration, il est bon et utile de le rappeler, nous n'avons été traité d'une façon plus juste et plus généreuse.

## IL FAUT UN HOMME, NON UN POLITICIEN

Le public s'intéresse considérablement à la nomination attendue d'un sous-ministre d'agriculture pour notre province.

L'heure présente est grave. La grande crise que nous traversons rend le peuple plus sage. Il comprend que notre avenir, notre salut, sont en grande partie dans l'Agriculture.

Aussi l'opinion publique qui a le souci des intérêts du pays réclame-t-elle comme successeur à M. Gigault un homme d'action, un homme compétent; non un politicien, ni une créature quelconque.

Cette opinion publique saine et honnête a pu autrefois accepter, pour d'autres postes de moindre importance, la nomination d'un vulgaire partisan politique, mais il est évident que cette fois-ci elle ne pardonnerait pas au gouvernement de faire un choix plus profitable au parti qu'au pays.

Nos ministres comprennent d'ailleurs cette légitime préoccupation du peuple qui attend un digne successeur à feu M. Gigault.

Nous avons donc confiance que Sir Lomer Gouin et l'hon. M. Caron sauront accomplir leur devoir en faisant un choix heureux et judicieux.

## Ouvrages à l'Index

Sont mis à l'Index, les ouvrages suivants :

Cyrille Macaire : *La constitution divine de l'Eglise*, Genève, 1913.

Philipp Funk : *Von der kirche des geistes*, Munchen, 1913.

Alphonse Saltzmann : *Remèdes divins pour l'âme et le corps*, Paris, Bruxelles, 1912.

Pierre de Coulevain : *Le Roman merveilleux*, Paris.

Le même Décret signale la louable soumission de Damien Avancène et de Théodore Vacker.

## INTRODUCTION AU CHANT GREGORIEN

### Conseils pratiques

#### IV

En touchant dans un des articles précédents un point d'hygiène comme favorisant beaucoup la santé et par suite l'économie du temps en faveur des exercices de chant et de musique religieuse, j'ai promis de revenir sur ce sujet et de donner en détail un régime de vie qui pourrait convenir au clergé et en général à tous les hommes de professions obligés par leurs occupations de mener une vie sédentaire.

Je ne saurais mieux commencer ces conseils si pratiques qu'en reproduisant ceux du célèbre Dr Trousseau que je viens de lire dans le Courrier toujours si instructif et si intéressant du correspondant du Pont Rouge de l'Action Sociale.

"On raconte que le célèbre Dr Trousseau, à l'article de la mort, était entouré de plusieurs confrères avides d'entendre les dernières instructions qui pouvaient tomber de la bouche du maître. Je m'en vais, murmura le grand savant, mais je laisse après moi trois grands médecins.

Tous les assistants se penchèrent avec anxiété sur le lit du mourant, espérant chacun être nommé.

— Lesquels, maître ? demanda l'un d'eux.

— L'eau, l'exercice et la diète, répondit l'illustre docteur."

Rien de plus vrai. L'expérience de ceux qui ont voulu et ont su se servir de ces trois médecins prouve indubitablement leur entière efficacité.

J'ai connu personnellement plusieurs personnes qui après expérience faite avouaient qu'en observant bien ces trois choses la santé se rétablit ou se maintient et même s'améliore de plus en plus.

Moi-même, j'observe ces trois choses depuis au moins 25 ans et je n'ai qu'à m'en féliciter.

Voyons chacun de ces médecins en particulier. D'abord l'eau.

Tout le monde sait que l'eau joue un grand rôle dans la nature, il serait vraiment embarrassant d'énumérer tous les services qu'elle rend à la terre, aux plantes, aux animaux, et surtout aux hommes. Aussi, vu sa grande utilité, Dieu le Créateur en a-t-il placé partout à notre disposition.

L'important est de savoir s'en servir. Pourquoi en entend-on quelquefois en parler désavantageusement sinon parce que l'on n'a pas eu le courage de s'en servir ou encore parce que l'on n'a pas su s'en servir.

Je l'ai constaté bien des fois.

Instruisons-nous en considérant bien la nature : Il y a des animaux comme il y a aussi des plantes qui vivent dans l'eau, mais tous les animaux et toutes les plantes ne vivent pas dans l'eau. Il y a aussi des animaux comme il y a des plantes qui demandent beaucoup d'eau et d'autres qui en demandent bien moins ; mais tous les animaux et toutes les plantes sans exception ont besoin d'eau pour

vivre et pour prospérer. Il leur faut de l'eau à l'intérieur et à l'extérieur. A l'intérieur c'est la nature elle-même qui règle la quantité voulu aux êtres privés de raison et aux plantes, à l'extérieur c'est la température qui est chargée de ce soin. Si la température est bonne la plante ou l'animal ont ce qu'il faut et prospèrent, si la température fait défaut ils périssent ou meurent selon le degré de sécheresse ou de trop grande humidité.

Il en est ainsi de l'homme. Il a besoin d'eau à l'intérieur et à l'extérieur dans une juste proportion, proportion qui varie selon les individus : aux uns il faudra plus, aux autres il faudra moins.

On entend dire souvent : moi je le bois jamais, ou : moi je ne peux pas me rassasier de boire.

Ces deux extrêmes sont pernicieux : il faut boire suffisamment et il ne faut pas trop boire.

Ce qui est suffisant pour un ne l'est pas toujours pour un autre, cela encore une fois dépend des individus. Quant à celui qui ne peut pas se rassasier de boire, il est évident qu'il est gravement malade. Celui qui ne boit jamais n'est pas non plus en bonne santé.

A propos du boire, voici ce qu'il importe d'observer : ne jamais boire en quantité de l'eau froide ou à la glace lorsqu'on est en transpiration, c'est souvent mortel.

Il faut le faire alors par petites gorgées et très lentement.

Lorsque je parlerai d'application extérieure de l'eau, je dirai que le meilleur temps pour prendre un bain c'est quand le corps est en transpiration, ce bain enlève en grande partie la soif, (ce qui est infiniment préférable à l'absorption de grande quantité d'eau) ce bain ne peut produire qu'un très salutaire effet.

Il est très bon de prendre de temps en temps entre les repas une cuillerée d'eau pure et fraîche, quand même on ne sentirait pas la soif.

Mais il est toujours mauvais de prendre une grande quantité d'eau à la fois, quand même on sentirait une grande soif : il faut savoir se modérer et dans la manière de boire et dans la quantité.

L'usage de l'eau à la glace est condamnable, j'ai connu maintes personnes qui se sont tuées à ce régime. Si on se contentait d'une petite gorgée à la fois il n'y aurait rien de dangereux, mais le danger se trouve surtout dans notre intempérance.

Quant à l'usage de l'eau en mangeant, les opinions sont partagées, les uns conseillent beaucoup de boire, les autres de ne pas boire du tout, d'autres de boire un peu, ce qui me paraît le plus sage. Je reviendrai sur ce sujet en parlant des repas.

Donc en résumé : il faut boire modérément et prudemment, se garder des excès.

Voilà pour l'usage de l'eau à l'intérieur.

A l'extérieur, faut-il se servir de l'eau ? poser la question c'est la résoudre. Sans doute il faut se servir de l'eau à l'extérieur, c'est-à-dire qu'il faut se laver.

Nous voyons dans le saint Evangile que N Seigneur lui-même l'a ensei-

gné : "Allez vous laver sept fois dans le Jourdain". La piscine de Siloé était très fréquentée selon la recommandation de N. Seigneur.

Sans doute la puissance du Sauveur donnait à l'eau une vertu spéciale pour guérir les nombreux malades qui en usaient. Mais Notre-Seigneur aurait-il enlevé de l'eau toute sa puissance, rien ne l'indique, au contraire nous avons grand sujet de croire que cette vertu qu'il y a dans l'eau de guérir s'y trouvait dès le commencement lorsque l'Esprit de Dieu planait sur les eaux.

Oui, je le dis avec assurance, les lotions ou bains sont des moyens ou ne peut plus sanitaires lorsqu'on sait se les appliquer. Cette condition est essentielle. Combien de fois j'ai entendu ces paroles : "Les bains ! c'est bon pour tuer le monde."

Après bien des petites enquêtes, je n'ai pas été surpris de cette plainte contre l'eau. Voici un fait entre mille : "Un Monsieur de la ville après avoir lu les ouvrages de Mgr Kneipp s'est dit : il faut que je mette en pratique tout ce qui est enseigné dans ces livres. Il s'installe une vaste salle de bain avec tous les accessoires pour bain de siège, bain d'orage, bain de vapeur, maillots de toutes sortes, etc, etc. Le voilà qui commence sa journée par un long bain froid, puis une heure après, un bain d'orage, puis bain de siège dans l'après-midi ; une heure après, marche pieds nus pendant une demi-heure dans l'eau froide, etc, etc, toute sa journée se passait pour ainsi dire dans l'eau, il avait oublié qu'il était homme et non pas poisson. Au bout d'un certain temps de ce régime cruel, il se plaint que sa santé diminue, que les rhumatismes le mangent et que s'il continue il va mourir, je le crois sans peine, ce sont de ces extravagants qui gâtent tant les systèmes.

Je le sais, les meilleures choses peuvent devenir très nuisibles entre les mains des imprudents.

Avait-il, le cher homme, bien compris les ouvrages de Mgr Kneipp ? Evidemment non

Combien de critiques on enfouerait sous terre si tout le monde voulait s'instruire avant de parler ou d'agir.

Si au moins on savait douter quelquefois sur son propre savoir, si, sur tout on savait consulter ceux qui peuvent nous éclairer.

Que de lectures superficielles ! Je reviendrai sur ce sujet.

GREGORIEN.

(à suivre)

L'Enseignement Primaire. Sommaire de Mai 1915 : J.-P. Tardivel, C.-J. Magnan ; Une œuvre nationale, C.-J. Magnan ; La discrétion, G. Rozan ; La mission de l'instituteur, Haustrate Causerie pédagogique, P. Guimont ; Hygiène, Dr J.-G. Paradis ; Chants et récitations à l'école primaire, Omer Carrière ; L'enseignement de l'histoire du Canada, J.-A. Paquin, Devoir d'élève, Léopoldine Gagné ; La rédaction à la petite école, H. Naneot ; Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle, J. Ahern.

—c—

## J.-P. TARDIVEL ET F.-X. TRUDEL

(La Croix)

Plusieurs confrères se sont fait un devoir de signaler le dixième anniversaire de la mort de J.-P. Tardivel par des articles marqués au coin de la plus sincère admiration pour l'émule de Louis Veuillot.

Ce qui a mis J.-P. Tardivel au premier rang des journalistes catholiques et a rendu son œuvre féconde, c'est sa grande fidélité aux enseignements de l'Église. Le Pape était à ses yeux le phare lumineux, le pilote sûr et le docteur infailible.

Là seulement on doit chercher la raison de ses luttes ardentes et constantes contre tout ce qui directement ou indirectement entravait cet enseignement.

Tardivel aimait profondément l'Église du Christ. Pour elle, il aurait volontiers subi le martyre. Que dis-je, toute sa vie n'a-t-elle pas été un martyre volontaire ?

Un jour, il me disait : j'ai vécu, parce que je l'ai voulu, la vie d'un homme de peine. Cependant, je me suis toujours senti des dispositions à mener celle d'un lord anglais.

S'imaginer-t-on ce que cet homme de talents supérieurs, capable de briller dans des plus hautes sphères sociales et d'atteindre tout les honneurs, a dû faire de sacrifices, chaque jour, pour s'attacher à la plume qui lui causait tant de déboires, mais qu'il ne voulait pas laisser tomber parce qu'il était convaincu qu'il plaisait à Dieu qu'il en fût ainsi ?

Il faut peut-être avoir passé quelque peu par ces épreuves-là pour les bien sentir.

A la mémoire de J.-P. Tardivel, il nous est très agréable d'unir celle de F.-X. Trudel.

Il y a eu vingt-cinq ans, le 17 janvier dernier, que le fondateur de l'*Étendard* est mort.

Lui aussi, il a fait l'œuvre de Dieu sans défaillance et est mort la plume à la main.

Sur sa tombe on pourrait mettre ce mot célèbre de Cambrouze : "la garde meurt et ne se rend pas".

Trudel fit une lutte de géant, soutenu par une rare élite que la mort a déjà beaucoup fauchée.

Il connut tous les genres d'adversaires ; depuis le franc-maçon sournois, hypocrite et rampant jusqu'au catholique entaché de libéralisme et de gallicanisme.

Il était l'âme de l'*Étendard* et tant qu'il vécut l'*Étendard* parut ; mais à quel prix !

Il avait l'habitude, quand la barque menaçait de sombrer, d'aller prier sur la tombe de Mgr Bourget, de sainte mémoire.

Un samedi qu'il n'avait pas l'argent qu'il fallait pour payer le salaire de ses employés et d'autres dettes criardes, il trouva au retour d'un pèlerinage au tombeau du saint évêque, sur son bureau, une enveloppe contenant la somme dont il avait besoin. Le gé-

néreux donateur ne se laisse jamais connaître.

La vie de Trudel est un peu inéparable de celle de Tardivel.

Celui qui entreprendra d'écrire l'histoire de l'un devra, pour être complet, faire aussi celle de l'autre. Tous deux ont soutenu, au moins douze ans durant, les mêmes combats et ont connu à peu près les mêmes déboires.

Sans doute ils doivent maintenant jouir le haut de la récompense qu'ils ont bien méritée. S'il y a en Canada, depuis quelques années, un certain réveil dans le monde catholique et si le blé lève beau et abondant, qui sait si on ne le doit pas à leurs sacrifices d'autrefois et à leurs prières d'aujourd'hui.

Joseph BÉGIN

## CORRIGEONS-NOUS

### LA COMPTABILITÉ

Liste d'expressions fautes suivies de l'expression correcte, publiée par le *Parler Français*.

Audit (*to audit accounts*)—Apurer (vérifier et arrêter définitivement un compte).

Auditeur de comptes—Apurement.

Auditeur de comptes—Expert-comptable.

Backer (*to back*)—Commanditer (avancer les fonds nécessaires).

Balance (angl.)—Solde, reliquat (ce qui reste dû après arrêté du compte).

Balance (fr.)—Équilibre entre le débit et le crédit.

Balance due, débit, (angl.)—Débit solde, reliquat.

Balance sheet—Bilan (compte de l'actif et du passif.)

Trial balance—Balance de contrôle.

Bank-rate (taux des banques)—Cours d'escompte.

Bill (*bill of lading*)—Entrée, facture connaissance.

Due bill—Reconnaissance de dette.

Bill of exchange—Lettre de change.

Bill of expedition—Feuille d'expédition.

Bills payables—Effets à payer.

Bills receivables—Effets à recevoir.

To file a bill—Déposer sur bilan.

Bonus—Boni.

Cash account—Compte de caisse.

Charge leaf—Feuille de vente.

Charger (*to debit*)—Débiter porter au débit.)

Chèquer—Contrôler, pointer, vérifier des comptes, des factures).

Clairer (clairer ses dettes)—Acquitter sa dette.

Clearance, discharge, receipt—Acquit (quittance, décharge) quitus (arrêté d'un compte qui atteste la bonne gestion d'un comptable).

## J.-P. TARDIVEL

### ET L'ÉDUCATION

(L'Enseignement Primaire.)

Le 24 avril 1905, s'éteignait à Québec un journaliste catholique remarquable, un écrivain de premier ordre, un homme de caractère, un vrai patriote. Son nom est encore vénéré et sa mémoire honorée chez tous ceux qui l'ont connu. En effet, feu Jules-Paul Tardivel a rempli une carrière des plus utiles et des plus honorables. Il se fit par vocation le champion de l'idée catholique et le défenseur de sa nationalité. Tout ce qui touchait à l'Église ou à la race canadienne-française lui était cher. Pendant trente trois ans, Tardivel, armé d'une plume redoutable, servi par une solide et vaste érudition, guidé par le sens catholique renforcé d'une logique impitoyable, a bataillé contre l'erreur et fustigé tous les renégats de nos traditions nationales et religieuses.

C'est dans la *Vérité* surtout, qu'il publia pendant vingt-quatre ans, qu'il se dépensa sans compter au service de l'Église catholique et du Canada français. Durant ce quart de siècle près, M. Tardivel a traité tous les sujets se rapportant à la défense de la religion ou de la patrie canadienne-française.

Il a aussi publié plusieurs ouvrages d'une haute valeur : trois volumes de *Mélanges*, des *Notes de Voyage*, *La Situation religieuse aux États-Unis*, *La langue française au Canada*, *Pic IX*, *Pour la Patrie*.

Mais il s'intéressa particulièrement aux questions d'éducation. M. Tardivel combattit vivement la thèse de l'État enseignant, de l'État maître d'école. Il revendiqua bien haut pour la Famille et la Paroisse catholique le droit d'organiser et de contrôler l'éducation des enfants. Il a soutenu avec une logique inattaquable que l'éducation était une fonction domestique par la Famille, et religieuse par l'Église, mais non une fonction politique par l'État.

Il y a eu dix ans le 24 avril dernier, que ce fier chrétien, cet écrivain distingué quittait cette vie à l'âge peu avancé de 54 ans. Sa mort causa de vifs regrets et ses funérailles furent des plus imposantes. La presse canadienne, sans distinction de partis, rendit hommage à ses convictions profondément catholiques, à son patriotisme désintéressé et à son grand talent d'écrivain.

Comme les années passent vite ! Dix ans déjà se sont écoulés depuis le jour où nous avons accompagné jusqu'au cimetière Belmont, la dépouille mortelle de cet homme de caractère, de cet ami sincère et délicat, de ce père tendre et dévoué que fut Jules Paul Tardivel ! Dix années ! Il me semble que c'est hier que nous le lisions fidèlement et avec un intérêt toujours croissant, que nous causions avec lui des grandes questions qui intéressaient l'Église, le Pape, la province de Québec, sa chère patrie d'adoption.

Les années ont fui mais son souvenir reste bien vivant dans le cœur et la mémoire de ses parents et de ses amis. Avec émotion, nous évoquons

aujourd'hui la mémoire de ce grand chrétien, de cet illustre canadien, et nous demandons à tous nos lecteurs de penser encore parfois dans leurs prières, à celui qui combattit longtemps les bons combats, recevant bien souvent pour récompense indifférence ou ingratitude.

C.-J. MAGNAN

## Elle secoue le joug de l'Alcool et de la Juiverie

L'interdiction de l'alcool en Russie est un des plus grands gestes politiques de nos temps.

Comme le dit l'*Action Sociale* en Russie, tout le monde se réjouit de la prospérité qui, en dépit de la guerre, règne de plus en plus, grâce à la prohibition de la *vodka*. Le gouvernement, en chassant le fléau de l'alcool, s'enrichit en enrichissant la population. Une autre mesure, très importante aussi, prise par le ministre des finances, M. Bark, ça été de limiter l'action des capitaux juifs dans les Sociétés financières, industrielles et commerciales pour laisser de la place aux capitaux russes toujours croissants.

L'opinion qui raisonne se félicite de voir ramener à de plus justes proportions l'activité financière d'Israël. Dans le *Novoïe Vremia*, M. Mentchikof déclare qu'en Russie la puissance du capitalisme juif n'est aujourd'hui que ce que la politique lui permettra d'être :

« Cette puissance d'accumulation basée sur la spéculation et le jeu ne tient pas, dit l'écrivain russe, devant l'œuvre énorme qu'a réalisée l'épargne russe. Sans tapage sans réclame, le travail du peuple russe en est arrivé au troisième milliard des roubles qu'il a économisés et versés dans ses Caisses d'épargne. Ceux qui ont la charge des destins de la Russie comprennent qu'elle peut se passer des juifs. C'est, une ère nouvelle qui s'ouvre pour la Russie. »

En même temps qu'elle se débarrasse du fléau de l'alcool la Russie travaille à couper les pattes à l'araignée juive et à restreindre l'étendue de sa toile. C'est bien fait. Et la Russie est déjà récompensée de son mouvement de tempérance par une prospérité plus grande qui lui permet de résister à l'infection juive.

Si l'Angleterre à son tour pouvait enfin comprendre qu'en persistant à réchauffer dans son sein le monstre alcool elle risque l'avenir de la Grande Bretagne et même de l'Empire !

*Revue Canadienne*. Sommaire de mai 1915 : La législation matrimoniale de l'Église, Mgr L. A. Paquet ; Cinq mois prisonnier de guerre en Allemagne, H.-M. Nagant ; L'esthétique des batailles ; J. B. Lagacé ; Au Palais, Me Fortunat Bourbonnière, c. r. ; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais ; Etude sur notre langage usuel, Etienne Blanchard.

Nous prions tous les retardataires de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration.

## Suspecte

L'organe de l'émancipation annonce l'apparition prochaine à Montréal d'une nouvelle revue *libre*, mensuelle. Ce sera, paraît-il, le seul organe canadien-français où l'on pourra lire ce que tout le monde pense.

S'il faut en juger par ceux qui la patronent, la revue annoncée ne sera certainement pas une publication catholique.

## Nominations Ecclésiastiques

Par décision de Son Eminence le Cardinal Bégin :

M. l'abbé Joseph-Edmond Lévesque vicaire à St-Grégoire du Sault Montmorency, a été nommé curé de St-Benjamin de Dorchester ;

M. l'abbé Joseph-Désiré Houde, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec a été nommé missionnaire diocésain de tempérance ;

M. l'abbé Jules Turcotte, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Pierre de Montmagny.

## EN PASSANT

**Automobilisme** Selon les statistiques fournies par M. E. F. Joncas, chef du bureau d'enregistrement des automobiles, il y avait 7,413 automobiles dans la province de Québec, le 1er avril dernier, et l'on compte que ce nombre atteindra 10,000 avant la fin de l'année. Il y en a 3,931 à Montréal, 439 à Québec, 236 à Sherbrooke, 72 à Trois-Rivières et 52 à Hull.

En 1907, il n'y avait que 201 automobiles dans la province de Québec, dont 162 à Montréal et 19 à Québec.

**Sur le front** Le fait suivant est intéressant à noter : Les Belges dont l'armée a été décimée dans les héroïques combats des débuts de la guerre défendent 17½ milles de ligne de front ; les Anglais dont l'armée est d'environ 450,000, occupent 34½ milles. Enfin les Français ont à résister aux Allemands sur une ligne de 543 milles de longueur.

**Le fils de Garcia Moreno** L'*Action Sociale* a publié l'autre jour une lettre de Lima qui renferme des renseignements au sujet du fils de Garcia Moreno et de l'Équateur :

« Je connais beaucoup un Père Jésuite, le P. Cordora, équatorien, et c'est lui qui m'a donné les renseignements. Il a été professeur du fils unique de Garcia Moreno, qui s'appelle Gabriel, et qui doit avoir à peu près 40 ans. Il est un honnête homme, bon chrétien, mais il n'a jamais pris part dans la politique de son pays. Il ne s'est pas marié, il est très riche, et son sport favori est la chasse aux cerfs.

Tous les frères de Garcia Moreno sont morts. Un de ses neveux habitait ici, à Lima, en face de chez nous ; il a été sénateur ; il est marié à une fille

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

du général Flores et ils sont tous deux très âgés. Un autre de ses neveux est médecin à Goyaquil, port principal de l'Equateur.

La religion y est séparée de l'Etat et l'Etat n'est pas en relation avec le Saint-Siège. Les prêtres ne peuvent entrer au pays sans une permission spéciale du gouvernement. Le clergé est bon, le parti catholique n'existe pas, pour ainsi dire, tant il est divisé. Le président Pleza est irrégulier, quoique moins qu'Alfari, qui a persécuté la religion...

—o—

**La décadence militaire des Turcs** Le chroniqueur de l'Action Sociale parlant des échecs successifs des Turcs, écrit :

"A considérer leurs exploits pendant des siècles et leurs défaites depuis de longues années, on se demande si leur bravoure a diminué de pair avec leurs succès militaires.

Il n'en est rien. Quelles sont donc les causes de leur décadence militaire progressive? Il ne nous appartient pas de les assigner toutes. En voici certainement une, la principale, peut-être, à notre avis, quoique personne ne la signale, parce que très simple, et les choses les plus simples passent souvent inaperçues.

Les Turcs ont toujours été et sont encore aujourd'hui de rudes sabreurs; coupant parfois deux têtes humaines d'un seul coup de yatagan, comme l'ont relaté les récits de massacres arméniens. Aussi longtemps que l'arme blanche a prévalu dans les combats, les Turcs ont triomphé, toutes choses égales; mais à mesure que s'est développé l'usage des armes à feu, le croissant turc a décliné: sur mer d'abord, où les armes blanches ne servent qu'à l'abordage et où les Turcs n'ont guère enregistré que des défaites retentissantes, témoin Lépaute et Navari; sur terre ensuite depuis que le fusil et l'artillerie prédominent dans les batailles.

Pourquoi? La cause en est encore simple: parce que les Turcs ont de mauvais yeux et ne peuvent par conséquent bien viser et pointer. Et pourquoi ont-ils mauvaise vue? En voici la raison principale: les Turcs ont toujours porté une coiffure sans visière qui ne protège pas les yeux, comme le turban ou le tarbouche, contre la poussière et le soleil de feu de l'Orient.

—c—

**Chirurgie moderne** Un jeune sergent français qui avait reçu dans le cœur un éclat de grenade dont l'extraction a été opérée avec succès par le docteur Beaussenat, dans un hôpital militaire, a été présenté à l'Académie de médecine par le professeur Armengaud, de Bordeaux.

Le malade a été blessé le 1er octobre à Saint Hubert quand un fragment d'acier provenant d'une grenade pénétrant le diaphragme, le péricarde et les muscles cardiaques, alla se loger dans le ventricule droit.

L'éclat d'acier resta dans le ventricule pendant quatre mois et demi avant d'être extrait. Cette opération est, dit-on, unique dans les annales de la chirurgie. On a éprouvé les plus

grandes difficultés à enlever le morceau d'acier qui avait glissé plusieurs fois de la pince du chirurgien. On craignait différentes complications mais tout a été pour le mieux et le soldat dont le cœur fonctionne normalement est maintenant considéré comme guéri.

### Les Juifs et le Travail du Dimanche

A Montréal on commence à se plaindre publiquement des Juifs qui se moquent des lois divines et des lois canadiennes et travaillent ou font travailler le dimanche, c'est-à-dire sept jours par semaine.

Déjà, depuis huit jours deux associations catholiques ont adressé de vigoureuses protestations aux autorités municipales.

On se plaint que des industriels et commerçants juifs vivent et opèrent ouvertement en marge de la loi. Pour un certain nombre d'entre eux et leurs employés il n'y a ni sabbat, ni dimanche; si les ouvriers sont catholiques ils se trouvent de la sorte forcés de violer la sanctification du dimanche. Du fait qu'ils travaillent sept jours par semaine, ces Juifs, industriels et commerçants font une concurrence illégale et déloyale aux industriels et commerçants catholiques.

Dans tous les pays un grand nombre de Juifs se font ainsi une spécialité de vivre en dehors des lois de leur patrie d'adoption.

C'est ce fait et bien d'autres encore qui constituent le péril juif, qui fait surgir la question juive toujours si brûlante.

Si nous voulons éviter au Canada, entre Chrétiens et Juifs les troubles qui ont agité d'une façon si profonde les vieux pays d'Europe, il faut de toute nécessité que les gouvernants prennent des mesures pour forcer tous les Juifs à se soumettre à nos lois.

### Le "Maine" et le "Lusitania"

A la vue de l'attitude étrange et passive des Etats-Unis devant les crimes commis par les Allemands depuis 8 mois, on se rappelle l'empressement qu'ils mirent à déclarer la guerre à la pauvre Espagne.

Pourtant, la catastrophe du *Maine*, qui fut peut-être accidentelle, était rien à côté de l'acte des pirates allemands qui viennent de couler le *Lusitania*, noyant plus de 100 sujets américains.

Evidemment, la machine de guerre allemande est plus épouvantable que ne l'était celle de l'Espagne.

### PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

### En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— ( o ) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

### Ouvrages de Pierre l'Ermite

Et Ça !!  
Le Soc  
Liez-Moi Ça !!  
Et de Quatre  
Les deux Maine  
Toujours Elle !

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

### Ouvrages de Ernest Daudet

Dans la Tourmente  
Au temps de l'Empereur  
En 1815  
Fils d'Emigré.  
Beau Casque.

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nysten.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50cts l'unité, 60cts franco. \$5.40 la doz.

ELEVATIONS SUR LA VIE CHRETIENNE. Tirées des Œuvres de Fénelon. Par l'abbé X. J. Clément franco 30 cts

### Les Fastes de l'Eglise

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence sanglante.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 14 Les Moines.
- 15 La Terre Mérovingienne et ses Saints.
- 16 L'E des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au bercail.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive.
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Croesse.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 34 La Parole et l'Épée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Les douze Pilotes.
- 36x L'ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienna.

Broché. 40 sous l'unité.

### La Collection Bleue

La Fresnaie—M. Aigueperse.  
Main d'enfant  
L'Héroïsme au pays des Neiges—M. du Canfranc.  
Le Fils de Stenio Morelli—Mary Floran.  
Une Part de Bonheur—M. de Lamiraudie.  
La Pupille du Doyen—Maurice Le Beaumont.  
Sans Baptême—Jeanne de Lias.  
Les Hommes de Proie—Jeanne de Lias.  
Le Plan de la Comtesse—M. Maryan.  
La Fiancée Bcër—Raoul Montis.  
La Fortune de M. Maufroy—B. Rorlot.  
Le Mystère d'Arlacq—Marie Thiery. Au But.

La collection 14 vol. \$4.00

CROIRE C'EST VIVRE par Mgr Stang D. D. Evêque de Fall River. Broché franco 35 sous

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco...30c.

### Auteurs Choisis

Chaque vol. in-12. Relié demi-basane En librairie 50cts. l'unité.

BOSSUET. Melanges. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. De l'Eglise et de sa divine constitution. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc. Texte latin et traduction française en regard. Sept. vol.

S. S. PIE. X. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs. Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

### Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt  
Berryer, par Pierre Lemoyne.  
Montalembert (Abbé L. Bouthors)  
Le général Chanzy, par Jean Laure.  
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...  
Amiral Courbet, (Comte de Lionval).  
O'Connell, par Emile Valsayre

PAILLETES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETES D'OR. Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort...\$2.25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages: Broché... 25 sous.

### La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité" près Québec